



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

gestion

Question écrite n° 30961

Texte de la question

M. Lionel Tardy interroge M. le ministre délégué auprès du ministre de l'économie et des finances, chargé du budget, sur le plafond de 400 euros par mètre carré et par an, fixé par France Domaine, au-delà duquel aucun bail de location ne peut être signé à Paris par un service de l'État ou un établissement public. Il souhaite savoir si la Banque publique d'investissement, dont l'État est actionnaire à 50 %, est soumise à ce plafond.

Données clés

Auteur : [M. Lionel Tardy](#)

Circonscription : Haute-Savoie (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 30961

Rubrique : État

Ministère interrogé : Budget

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [2 juillet 2013](#), page 6796

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)